

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00411
Numéro SIREN : 810 949 867
Nom ou dénomination : KDT GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2017 sous le numéro de dépôt 6045



KDT GROUPE

Société par actions simplifiée

Au capital de 2.000 €

Siège social : 6 Avenue de l'Amiral Wester Wemyss
Villa « Les Cabris »
06400 CANNES

R.C.S. CANNES 810 949 867

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 Décembre à 15 heures, les actionnaires de ladite société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur LABBE Didier prend la Présidence de l'Assemblée en sa qualité de Président.

Madame Karine TOSELLO est désignée par le bureau ainsi composé, comme secrétaire.

Le Président constate d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau que les actionnaires présents ou représentés possèdent 20 actions sur les 20 composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport du président
- les dispositions du code de commerce relatives aux sociétés commerciales,

- le registre des procès-verbaux d'Assemblées Générales,
- divers documents.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes

Le Président aux actionnaires s'ils ont des questions à poser ou désirent des explications ; personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément à l'article 19 des statuts, l'Assemblée Générale, décide de nommer :

- La société NOVANCES représentée par son président, Monsieur Jean Pierre GIRAUD - Immeuble Horizon - 455 Promenade des Anglais - 06000 NICE - en qualité de commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

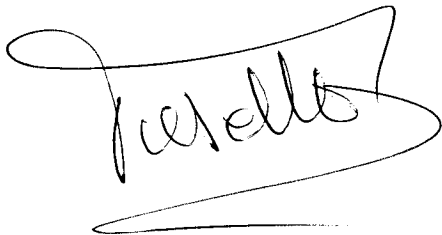
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux ou d'extraits des présentes en vue d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les textes en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Secrétaire



Le Président

